

Classe	Unités	ISIN	Date	VIN
C	Capitalisation ¹	BE0935007246	29/02/2024	258,28 €
C	Distribution ²	BE0935006230	29/02/2024	240,65 €

Il s'agit d'une communication publicitaire

DIERICKX LEYS FUND II EQUITY

Un compartiment de la sicav belge Dierickx Leys Fund II (OPC)
Société de gestion : Société belge Cadelam S.A.

Rapport mensuel sur base des données du 29/02/2024

Description du compartiment

Morningstar rating™³ ★★ Morningstar note de durabilité™⁴



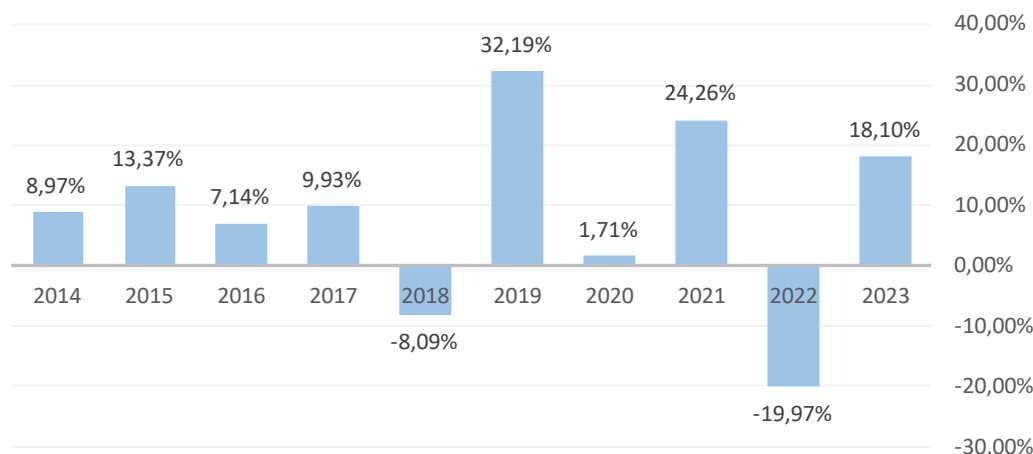
Le compartiment vise à proposer le meilleur résultat global possible en euros. Le compartiment investit principalement en actions, sans répartition géographique fixe. La majorité du portefeuille est constituée d'actions de grandes entreprises internationales. En outre, le compartiment investit dans des actions de petites et moyennes entreprises dans le but de répondre à des niches économiques spécifiques ou à des opportunités d'investissement. En outre, des investissements peuvent être effectués dans d'autres instruments : options, futures, OPC, obligations convertibles, espèces ou titres de créance. Le compartiment est géré activement. Le compartiment n'est pas géré par rapport à un benchmark.

Rendement au 29/02/2024

Source: Dierickx Leys Private Bank, ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour les rendements futurs

Performance historique par année calendrier

2023	18,10%
2022	-19,97%
2021	24,26%
2020	1,71%
2019	32,19%
2018	-8,09%
2017	9,93%
2016	7,14%
2015	13,37%
2014	8,97%



Performances historiques jusqu'au 29/02/2024

Depuis le 01/01/2023	5,48%
3 ans	6,42%
5 ans	8,23%
10 ans	8,15%
Depuis la création	7,11%

Les rendements historiques sur plus d'un an sont présentés sous forme de rendements actuariels et les rendements historiques sur moins d'un an sont présentés sous forme de rendements cumulés. Ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour des rendements futurs. Ils ne tiennent pas compte des frais et taxes à l'achat ou à la vente.

Source: Dierickx Leys Private Bank

Les ratios

Volatilité sur 3 ans

15,34%

Définition: la mobilité du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque que court l'investisseur est important.

Ratio de Sharpe

0,45

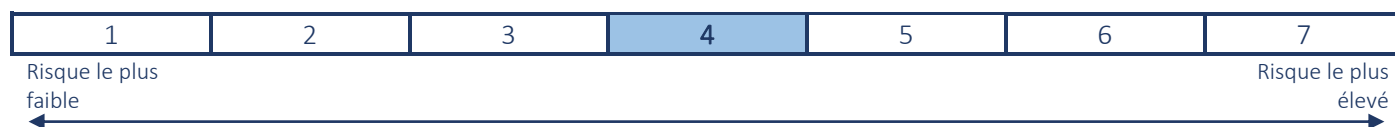
Définition: ce chiffre permet de comparer les résultats des fonds ou de compartiments de fonds. Plus le ratio est élevé, plus il est intéressant, à un certain risque pris, d'obtenir un rendement supplémentaire. Le ratio de Sharpe indique le rendement par rapport au rendement sans risque par unité de risque couru. Le rendement sans risque est le rendement qu'un investisseur pourrait attendre sur un investissement sans risque.

Evolution de la VIN de l'unité capitalisation 2019-2024



Source: Dierickx Leys Private Bank, ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour les rendements futurs

Indicateur de risque: consultez également le « Informations essentielles pour les investisseurs »



⚠ Pour l'indicateur de risque, on suppose que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut varier considérablement en cas de vente anticipée et le rendement peut être inférieur. L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que les investisseurs perdent sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Nous avons classé ce produit dans la classe 4 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque moyen. Cela signifie que les pertes potentielles sur les performances futures sont estimées à un niveau moyen et qu'il est possible que nous ne soyons pas en mesure de vous payer en raison d'un mauvais marché.

- **Risque de change:** Le compartiment est libellé en euros et plus de 50% du portefeuille sont investis dans une autre devise, ce qui donne lieu à un risque élevé de fluctuations des taux de change.

Comme ce produit n'est pas protégé contre les performances futures du marché, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne pouvons pas vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre mise.

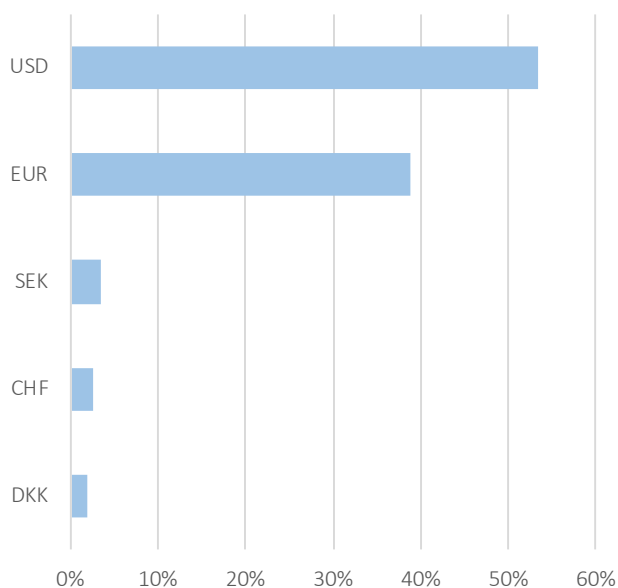
Autres données clés

Création	14 mai 2010	Frais de sortie	0%
Échéance	aucune	Anti-dilution Levy ⁵	Oui
Catégorie	actions	Souscription/remboursement	tout jour ouvrable belge jusqu'à 16h
Frais d'entrée	maximum 1,5%	Publication des valeurs d'inventaire	De Tijd/'l'Echo et dierickxleys.be
Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	1,7 %		
Coûts de transaction	0.1%		
Souscription minimale	1 par unité		

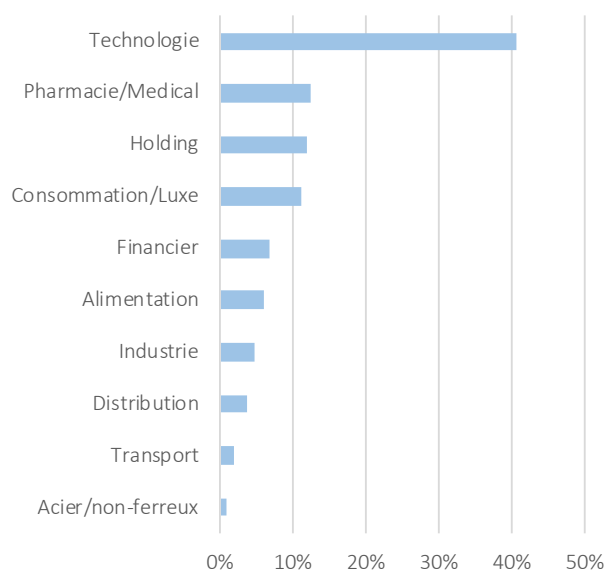
Taxes imposées et applicables à un investisseur moyen non professionnel, personne physique, résidant en Belgique.

	Précompte mobilier	Taxe sur les opérations boursières
Parts de distribution	30% sur les dividendes versés	aucune
Parts de capitalisation	aucune, du fait de moins de 10% d'actifs portant des intérêts	1,32% à la sortie (maximum 4.000 € par transaction)

Répartition des devises du portefeuille global



Répartition sectorielle du portefeuille d'actions



Commentaires du gestionnaire concernant le mois de février 2024

La dynamique positive qui a permis aux marchés boursiers d'atteindre de nouveaux records en janvier s'est poursuivie tranquillement tout au long du mois de février. Des records ont été établis des deux côtés de l'Atlantique.

Ce sont de nouveau quelques poids lourds qui ont pris la tête de cette ascension boursière. La progression la plus notable est sans aucun doute venue du développeur de puces pour l'intelligence artificielle NVIDIA, dont les chiffres trimestriels ont une nouvelle fois dépassé les attentes déjà élevées. Jamais auparavant une entreprise n'avait augmenté de plus de 270 milliards de dollars sa capitalisation boursière en une seule journée boursière. Il convient de relever que le précédent record n'a été battu qu'au début du mois, lorsque les actions de Meta Platforms, la société mère de Facebook, ont rebondi de quelque 20% après la publication des résultats trimestriels, représentant une valeur boursière supplémentaire d'environ 200 milliards de dollars.

Cependant, l'ère des « Magnificent 7 » semble révolue. Tant Tesla, Apple et Alphabet affichent tous des cours inférieurs à ceux du début de l'année. Nous ne pouvons pas non plus parler d'un boom boursier généralisé des marchés boursiers cette année. En d'autres termes, il s'agit toujours d'un groupe assez concentré d'actions très performantes masquant un marché des actions sous-jacent plus incertain. Grâce à des résultats meilleurs que prévu de la part d'entreprises de différents secteurs, le rallye des actions s'est quelque peu amplifié en février, malgré les attentes du marché contrariées quant à une baisse imminente des taux d'intérêt.

Après la mise en garde de plusieurs membres de la FED et de la BCE en janvier quant aux attentes très divergentes du marché et des banques centrales en matière de taux d'intérêt, le président de la FED, M. Powell, a surpris au début du mois de février en accordant une interview plutôt rare à l'émission télévisée américaine très populaire « 60 Minutes ». Il n'y a donc rien de nouveau sur le fond, même s'il est important que Powell demande à nouveau de la patience quant à d'éventuelles baisses de taux d'intérêt. En effet, la résistance de l'économie américaine donnerait à la Banque centrale le temps et l'espace nécessaires pour attendre de nouvelles preuves d'une baisse structurelle de l'inflation vers l'objectif de 2%. Le rapport sur l'emploi américain, publié le lendemain de l'émission télévisée, s'est avéré beaucoup plus solide que prévu et a conforté sa vision. Le contrepoint provient d'un certain nombre de banques régionales fortement exposées à l'effondrement de l'immobilier commercial, bien que M. Powell ait affirmé en tenir compte. Ces banques sont confrontées à des problèmes en raison des fortes hausses des taux d'intérêt et de la dépréciation des biens donnés en garantie.

Entre-temps, au lieu de six, le marché ne s'attend plus qu'à quatre baisses de taux d'intérêt en 2024, dont la première n'interviendrait qu'en juin au lieu de mars. Par conséquent, les taux d'intérêt américains à 10 ans ont augmenté de près de 30 points de base pour atteindre environ 4,2% en février. Contrairement à l'indicateur d'inflation préféré de la Banque centrale américaine, dont les derniers chiffres étaient conformes aux attentes, l'inflation de base de la zone euro (3,1%) s'est avérée plus tenace que prévu (2,9%). Les attentes concernant la politique monétaire de la BCE ont donc également été légèrement revues à la baisse et le taux allemand à 10 ans a de nouveau atteint un niveau de 2,4%. Cependant, les choses semblent aller de mal en pis pour la « Wirtschaft Deutschlands ».

Le groupe des 10 plus fortes baisses du mois de février est hétéroclite. La plus forte baisse a été celle de l'entreprise minière Newmont Corporation, qui, comme le producteur de logiciels Adobe, a chuté de 9%. Nestlé a chuté de 7% en raison de la déception liée aux résultats. La holding Sofina et Medtronic, fabricant de produits médicaux spécialisés comme des stents, sont en baisse de 5%. Le top 10 des baisses comprend aussi Cisco Systems (- 4%), Moody's Corp, Anheuser-Busch Inbev, Hershey Foods (toutes les trois - 3%) et Apple Computer (- 2%).

L'acteur du luxe Moncler (+ 16%) est en tête de liste des plus fortes hausses, grâce à la publication de résultats 2023 supérieurs aux attentes. Ses collègues Kering (+ 11%) et LVMH (+ 9%) figurent également dans le top 10 des plus fortes hausses. La liste est complétée par Schneider Electric (+ 15%), Taiwan Semiconductor, Amazon (+ 14% chacune), Aalberts (+ 12%), Exor (+ 11%), ASML Holding et Veeva Systems (+ 9% chacune).

Les actions Salesforce et UnitedHealth Group sont nouvelles dans le portefeuille. Les actions de Roche Holding ont été vendues.

Le compartiment a réalisé une performance non annualisée de + 2,91% en février.

Transactions février 2024

↑ Achats	↓ Ventes
SALESFORCE UNITEDHEALTH GROUP	ROCHE HOLDING GENUSS.
↑ Accumuler	↓ Réduire
NIHIL	NIHIL

Inventaire de février 2024

<i>Secteur</i>	<i>Total du secteur</i>	<i>Nom</i>	<i>ISIN</i>	<i>Devise</i>	<i>Cours</i>	<i>Quantité</i>
<i>Acier/non-ferreux</i>	0,78%	NEWMONT CORPORATION	US6516391066	USD	31,25	91 981
<i>Alimentation</i>	5,99%	ANHEUSER-BUSCH INBEV	BE0974293251	EUR	55,72	174 342
		NESTLE SA	CH0038863350	CHF	91,76	27 466
		COCA COLA CO	US1912161007	USD	60,02	54 735
		HERSHEY FOODS	US4278661081	USD	187,92	28 459
<i>Consommation/Luxe</i>	11,18%	BOOKING HOLDINGS	US09857L1089	USD	3468,83	3 467
		KERING (EX-PPR)	FR0000121485	EUR	425,05	13 538
		LVMH	FR0000121014	EUR	842,8	17 625
		MONCLER	IT0004965148	EUR	66,66	92 935
<i>Distribution</i>	3,71%	CVS HEALTH CORP	US1266501006	USD	74,37	79 888
		AMAZON COM	US0231351067	USD	176,76	43 436
<i>Financier</i>	6,83%	MOODY'S CORP	US6153691059	USD	379,42	31 793
		KBC GROEP	BE0003565737	EUR	64,9	80 173
		BANK OF AMERICA CORP.	US0605051046	USD	34,52	213 940
<i>Holding</i>	11,82%	BERKSHIRE HATHAWAY CL B	US0846707026	USD	409,4	40 234
		EXOR NV	NL0012059018	EUR	99,8	171 004
		SOFINA	BE0003717312	EUR	210,6	22 287
		ACKERMANS VAN HAAREN	BE0003764785	EUR	155,3	20 075
<i>Industrie</i>	4,69%	AALBERTS	NL0000852564	EUR	41,5	56 638
		SCHNEIDER ELECTRIC	FR0000121972	EUR	209,8	64 588
<i>Pharmacie/Medical</i>	12,37%	EUROFINS SCIENTIFIC	FR0014000MR3	EUR	55,24	148 870
		MEDTRONIC	IE00BTN1Y115	USD	83,36	84 408
		DANAHER	US2358511028	USD	253,14	30 322
		SONOVA HOLDING	CH0012549785	CHF	272,3	18 861
		NOVO NORDISK	DK0062498333	DKK	819,7	60 127
<i>Technologie</i>	40,75%	UNITEDHEALTH GROUP	US91324P1021	USD	493,6	17 859
		ALPHABET INC class C	US02079K1079	USD	139,78	87 692
		CHECK POINT SOFTW.TECHN.	IL0010824113	USD	160,42	76 189
		CISCO SYSTEMS	US17275R1023	USD	48,37	144 194
		ADOBE	US00724F1012	USD	560,28	17 968
		MICROSOFT	US5949181045	USD	413,64	45 595
		FORTINET	US34959E1091	USD	69,11	63 433
		VISA	US92826C8394	USD	282,64	21 691
		APPLE COMPUTER	US0378331005	USD	180,75	60 139
		TAIWAN SEMICONDUCTOR	US8740391003	USD	128,67	68 800
		MASTERCARD	US57636Q1040	USD	474,76	13 044
		ASML HOLDING	NL0010273215	EUR	870,5	16 108
		ACCENTURE PLC CLASS A	IE00B4BNMY34	USD	374,78	32 159
		VEEVA SYSTEMS -CLASS A	US9224751084	USD	225,51	16 487
ASSA ABLOY AB -B-	SE0007100581	SEK	295,4	443 767		
<i>Transport</i>	1,88%	PAYCHEX	US7043261079	USD	122,62	43 393
		SALESFORCE	US79466L3024	USD	308,82	12 634
		UNION PACIFIC CORP	US9078181081	USD	253,69	27 241

Politique de durabilité

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais ne vise pas la réalisation d'un objectif environnemental ou social. Outre les paramètres financiers tels que le chiffre d'affaires, le bénéfice, les marges et la part de marché des entreprises dans lesquelles le compartiment investit, des paramètres non financiers sont également pris en compte. Un score ESG est utilisé pour ces paramètres non financiers. Le principe 'Best in Class / Worst in Class' est appliqué:

- Les entreprises ayant les meilleures notations en termes de risques ESG sont automatiquement acceptées dans l'univers d'investissement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection comprend toutes les entreprises (excepté celles qui ont déjà été exclues sur la base du secteur auxquelles elles appartiennent ou sur la base de la liste d'exclusion de la Caisse de retraite gouvernementale de la Norvège) avec un rating de risque ESG de 29,99 ou inférieur (soit jusqu'à un « medium risk ») et pour lesquelles ne se sont pas produits des incidents controversés du Level 4 ou supérieur.
- Les entreprises ayant les moins bonnes notations en termes de risques ESG sont automatiquement exclues de l'univers d'investissement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection couvre toutes les entreprises avec un rating de risque ESG de 40 ou plus (soit un « severe risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 5.
- Les entreprises qui ne font partie ni des « Best in Class », ni des « Worst in Class » sont toujours traitées dans une procédure de délibération manuelle. Concrètement, ce sont donc des entreprises avec un rating de risque ESG compris entre 29,99 et 40 (soit un « high risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 4. Dans la procédure de délibération, ces entreprises sont analysées au cas par cas.

Le manager ESG conduit alors une analyse ESG objective, indépendamment d'éventuelles caractéristiques financières favorables, en veillant à ce que chaque produit financier dont il faut délibérer bénéficie d'un traitement égal (en d'autres termes: rigoureux) sur le plan des risques ESG. Outre l'exclusion, le score ESG fait partie intégrante de la procédure de décision d'investissement. Le score ESG intègre des thèmes et des risques environnementaux et/ou sociaux comme le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, la protection et la sécurité des données, et la diversité. Selon le secteur ou l'entreprise, la matérialité d'un risque est prise en compte. Vous trouverez plus d'informations sur la politique de durabilité ESG sur le site <https://www.dierickxleys.be/fr/politique-de-durabilite-esg>

SFDR: Le fonds promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales (ou une combinaison de ces caractéristiques) telles que décrites à l'article 8 du SFDR.

La décision d'investir dans le compartiment doit tenir compte des caractéristiques ou des objectifs de ce compartiment.

¹ Les parts de capitalisation n'allouent aucun dividende. Le résultat annuel est capitalisé (ou réinvesti).

² Les parts de distribution allouent chaque année un dividende, pour autant toutefois que les résultats du compartiment le permettent.

³ Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses de placement. La notation Morningstar est une évaluation quantitative du rendement historique d'un fonds d'investissement en tenant compte du risque et des coûts réglés. Il ne prend pas en compte les éléments qualitatifs et est calculé sur base d'une formule (mathématique). Les fonds d'investissement sont classés par catégorie et sont comparés à des fonds d'investissement similaires. En fonction de leur score ils reçoivent une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, les 10% des scores les plus élevés obtiennent 5 étoiles, les 22,5% suivants 4 étoiles, les 35% moyens 3 étoiles, les 22,5% suivants 2 étoiles et les 10% moins performants une étoile. Le score est calculé mensuellement en fonction du rendement historique sur dix ans et ne tient pas compte de l'avenir.

⁴ Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissement. La notation Morningstar Sustainability Rating permet aux investisseurs d'évaluer les investissements en matière de durabilité sur la base des trois facteurs suivants : Environmental (environnement), Social (politique sociale) et Governance (bonne gouvernance d'entreprise). Le score exprimé en globes sur une échelle de 1 à 5 donne directement aux investisseurs un aperçu du degré de durabilité d'un portefeuille de fonds. Les fonds d'investissement sont classés par catégorie, comparés à des fonds d'investissement similaires sur la base de leur score de durabilité et obtiennent un à cinq globes. Dans chaque catégorie, les 10% les mieux notés obtiennent 5 globes, les 22,5% suivants obtiennent 4 globes, les 35% du milieu obtiennent 3 globes, les 22,5% suivants obtiennent 2 globes et les 10% les moins bien notés obtiennent un globe. L'attribution de cette échelle de notation au compartiment ne signifie pas que le compartiment répond à vos propres objectifs de durabilité.

⁵ L'« anti-dilution levy » est un mécanisme permettant aux différents compartiments de la sicav de compenser les coûts de transaction résultant de souscriptions et de rachats importants par des investisseurs entrants et sortants. Grâce à ce mécanisme, les investisseurs existants ne doivent plus prendre en charge indirectement les coûts de transaction, car ces coûts peuvent être répercutés directement aux investisseurs entrants et sortants. Le mécanisme n'est appliqué que lorsqu'un seuil déterminé est atteint. Le conseil d'administration de la sicav fixe un seuil comme événement déclencheur pour les souscriptions ou rachats nets. Ce seuil est déterminé par compartiment et exprimé en pourcentage du total des actifs nets du compartiment en question. Dès que le seuil est dépassé, le « Liquidity Pricing Comité » de la sicav doit prendre la décision explicite d'imputer les frais nets de transaction aux investisseurs entrants et sortants. La décision porte à la fois sur le montant du coût supplémentaire et sur l'application ou non du mécanisme lorsqu'un seuil prédéterminé est dépassé. Le coût supplémentaire est calculé sur la base des commissions de courtage externes, des impôts, taxes et droits, ainsi que sur la base de l'écart supplémentaire entre les cours acheteur et vendeur des transactions effectuées par le compartiment suite à la souscription et au rachat d'actions. Le coût supplémentaire est réparti proportionnellement sur le nombre total d'actions souscrites et rachetées. Le conseil d'administration de la sicav a décidé d'appliquer l'anti-dilution levy pour ce compartiment.

Il se peut que certains OPC inclus dans ce portefeuille ne fassent pas l'objet d'une offre publique en Belgique. Consultez votre conseiller financier à ce sujet.

Ce document contient seulement des informations publicitaires, fondées sur les caractéristiques du produit. Avant de souscrire, le client doit prendre connaissance des informations essentielles pour les investisseurs, du prospectus et du dernier rapport périodique. Ils sont mis gratuitement à disposition en néerlandais sur <https://www.dierickxleys.be/fr/fonds-dierickx-leys> et dans les agences de Dierickx Leys Private Bank.

Le résumé des droits de l'investisseur est disponible à l'adresse suivante: <https://www.dierickxleys.be/fr/les-droits-de-l-investisseur>.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues en appelant le numéro +32 3 241 09 99. En cas de plaintes, vous pouvez vous adresser à legal@dierickxleys.be. Vous pouvez également vous adresser au service ombudsman du secteur financier à ombudsman@ombudsfin.be. Les présentes informations sont soumises au droit belge et seuls les tribunaux belges sont compétents.